



Numéro de l'acte	2019-21-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.3

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2019

QUESTION N°2019-21

VOIRIE : Dénomination des rues du nouveau quartier du Centre-Ville phase 1 Ouest

RAPPORTEUR : Monsieur James MUNCK

Vu la délibération en date du 4 février 2014, dénommant les rues de la ZAC Centre-Ville,
Vu la délibération en date du 3 septembre 2015, supprimant la ZAC Centre-Ville,

La commune mène actuellement une opération structurante de requalification du Centre-Ville sur le site des anciens établissements EDARD et d'ARC FRANCE. Les travaux de voiries et réseaux divers ont d'ores et déjà commencé sur la première phase, et devraient être terminés à la fin du premier semestre 2019.

Il appartient au Conseil Municipal de choisir par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ».

Il convient, pour faciliter le repérage, le travail des préposés et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

L'opération de requalification du Centre-Ville sur sa partie ouest a fait l'objet d'un permis d'aménager, déposé par la COMMUNE D'ARQUES, et délivré le 26 avril 2018, sur un terrain cadastré F-1129, F-2798, F-2793, F-2796, F-10, F15 et F-16 d'une superficie de 22 939 m². Il consiste en la viabilisation de 4 îlots destinés à la construction de logements à vocation sociale.

Cette opération consiste également en la réalisation d'une halle couverte sur les vestiges de l'ancienne Composition de la Société ARC FRANCE et de divers aménagements (Parking devant la Halle, aménagement des abords de la Halle et du quai).

Une concertation avec la population a d'ailleurs eu lieu à ce sujet, depuis le Salon des Verriers qui s'est déroulé en août dernier, et ce jusqu'à ce mois de février 2019.

Aussi, après étude des noms présentés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à la majorité (trois oppositions et cinq abstentions), décide :

D'adopter les dénominations suivantes, selon le plan ci-joint :

- La rue Georges Durand (de la rue Marcel Delaplace vers la Halle) ;
- La rue de Wadgassen (de l'avenue De Gaulle vers le canal) ;
- La place de la Compo (Place devant la future Halle).

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 12 mars 2019



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 12 MARS 2019**

Affiché le 13 Mars 2019

L'An Deux Mille Dix-neuf le douze mars à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 06 mars 2019, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST – Danièle DEBAVELAERE - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 26 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir

Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.